

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	41	43

Date de la convocation
17 septembre 2026

Numéro de la délibération
26-23

Objet de la Délibération

Écopousse 2026-2027

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le dix-sept septembre deux-mille-vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Chevilly, sous la présidence de Monsieur Stéphane ROY.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Stéphanie ALVES (Rouvray-Ste-Croix), Muriel BATAILLE (Tournois), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Annick BUISSON (Gidy), René DAUDIN (Artenay), Philippe DEFRANCE (Chevilly), Florine DELBARRE (Huêtre), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), Martine LEFAUCHEUX (Gidy), Fabienne LEGRAND (Sougy), Frédéric LOPEZ (La Chapelle-Onzerain), Dominique LORCET (Chevilly), Lorraine MARTEAU (Trinay), Véronique DEFAY (suppléante de Alban PAILLET - Coinces), Denis PELE (St-Péravy-la-Colombe), Odile PINET (Patay), Nathalie REDIN (Bucy-le-Roi), Charles PIERRE-LOUIS (suppléant de Denis REIG - Bucy-St-Liphard), Christophe PERRON (suppléant de Virginie SICARD - Gémigny), Christophe LEFEBVRE (suppléant de Sandrine SIMON - Boulay-les-Barres), Sylvie VALENTIN (Villamblain), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Anne BOUGRAIN (Coulmiers), Jean-Yves GUINARD (suppléant d'Aurore CARO - Meung/Loire), Edith CHARDON (Tavers), Yohan CHESNEAU (Binas), Claudie COUTURE (Villermain), Jonathan DEROSIER (Meung/Loire), Christophe DEWAELE (St-Ay), Léane FARINA JAVOY (Mézières-lez-Cléry), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Jean-Luc FOURNIER (St-Ay), Christine FRAMBOISIER (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Vincent MENU (Cléry-St-André), Sandrine PAIN (Rozières-en-Beauce), Stéphane ROY (Mareau-aux-Prés), Daniel THOUVENIN (Villorceau), François-Marie VAUXION (Cléry-St-André), Franck VUE (Epieds-en-Beauce), YVON Steven.

➤ **A donné pouvoir :**

- Michèle MAZY-VILAIN (Le Bardon) à Stéphane ROY (Mareau-aux-Prés)
- Grégory GONET (Messas) à Sandrine PAIN (Rozières-en-Beauce)

➤ **Assistaient également :**

Les délégués suppléants de la CCBL : Patrice SMEKENS (Rouvray-Ste-Croix), Gildas LEVESQUE (Tournois), Nathalie BIANCHI (Ruan), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Stéphanie JAMET (Sougy), Jean-Marc Riquet (Chevilly).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Anne BABIN (Chaingy), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-St-André), Matthieu LE ROYET (Rozières-en-Beauce).

➤ **Ainsi que :** Hervé LEFEVRE (Maire de Rozières-en-Beauce), Francis LHEURE (Président de FIBOIS Centre-Val de Loire), Amandine DIDELOT, Guillaume GUION et Olivier SILBERBERG (FIBOIS Centre-Val de Loire)

Le Président rappelle que le programme Écopousse est un dispositif CEE qui a pour objectif de sensibiliser les élèves des écoles maternelles et élémentaires à la transition écologique. Il s'agit de rendre les enfants acteurs de la transition écologique à l'école et à la maison.

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	41	43

Date de la convocation
17 septembre 2026

Numéro de la délibération
26-23

Objet de la Délibération

Écopousse 2026-2027

Le projet Écopousse comporte une animation en classe et des activités complémentaires et des événements au cours de l'année.

Le Président informe que ce programme (anciennement intitulé Watty à l'école) est mené sur Pays Loire Beauce projet depuis l'année scolaire 2023-2024. Au total, ces trois éditions du programme ont permis de sensibiliser 354 classes pour 7 995 élèves.

Pour envisager un nouveau déploiement du programme Écopousse sur l'année scolaire 2026-2027, le PETR Pays Loire Beauce a lancé un AMI auprès des communes du 23 avril au 3 septembre 2026.

- Informations des communes le 23 avril 2026.
- Retour des communes, CCTVL et syndicat scolaire : 3 septembre puis jusqu'au 24 septembre
- Plan de financement proposé :

Le Président propose le plan de financement suivant :

Coût HT par classe : 990 €	
Coût total HT pour l'intervention sur 27 classes et 7 écoles	26 730 €
CEE prise en charge par l'obligé via EcoCO2	21 384 €
Reste à charge pour les bénéficiaires (en € HT)	5 346 €
Reste à charge pour les bénéficiaires (en € TTC)	6 415,2 €

Dépenses TTC		Recettes	
Déploiement d'Écopousse sur 28 classes	6 415,2 €	CEE Bénéficiaires du PETR Pays Loire Beauce	21 384 € HT (déjà déduits) 6 415,2 €
Total	6 415,2 €	Total	6 415,2 €

Après avoir entendu les explications du Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De valider le plan de financement proposé,
- Renouveler le projet Écopousse sur l'année scolaire 2026-2027 sur les communes du Pays Loire Beauce qui en ont fait la demande,
- D'autoriser le Président à signer la convention avec le prestataire ECOCO2 pour déployer le programme Écopousse dans les écoles qui en ont fait la demande,
- De mobiliser les bénéficiaires pour financer le reste à charge,
- D'autoriser le président à ajuster le plan de financement en cas de modification des inscriptions et à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	41	43

Date de la convocation
17 septembre 2026

Numéro de la délibération
26-23

Objet de la Délibération

Écopousse 2026-2027

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
Certifié conforme au registre des délibérations,



Stéphane ROY
Président du
PETR Pays Loire Beauce

Michel FAUGOUIN
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le



ID : 045-200075869-20260928-26_23-DE